



# La Tour infos

## Edition de l'été 2023



**Dimanche 25 juin 2023**  
**LA TOUR – Site de l'Oasis**  
**Fête de la Saint-Pierre**



- Jeux en bois gratuits pour les enfants
- Maquillage pour enfants
- Rendez-vous des vieilles mécaniques
- Concours de quilles
- Lancer de bottes de foin



### Menu

Framboisine  
Assortiment de crudités  
Jambon à la broche  
Gratin de pommes de terre  
Fromage  
Tarte aux pommes  
Café

Tarif : 22 €



**Dimanche 9 juillet**

Passage du Tour de France cycliste 2023, route des Etayers

**Samedi 15 juillet**

Quatorzième étape du Tour de France cycliste 2023, route des Etayers

**Jeudi 13 juillet 2023**

19 h Cérémonies officielles à SAINT JEOIRE et  
VIUZ-EN-SALLAZ

**Fête du Lac du Môle**  
dès 15h

Animations enfants par Môle et Brasses Tourisme  
dès 20h

Concerts de l'harmonie de Saint-Jeoire et  
de La Cécilienne de Viuz-en-Sallaz  
dès 22h30

**GRAND FEU D'ARTIFICE**  
et

Bal avec l'orchestre Valentino

**Buvette des associations et Foodtrucks locaux**

Animation proposée en intercommunalité par St Jean de Tholome –  
Saint Jeoire – La Tour – Ville-en-Sallaz – Viuz-en-Sallaz



**Samedi 24 juin 2023**  
**Site de l'Oasis**  
**Kermesse de l'école**



Principales décisions du Conseil Municipal  
Séances des 30 mars, 04 mai et 1<sup>er</sup> juin

Urbanisme : Dossiers déposés et instruits par la Communauté de Communes des Quatre Rivières selon le règlement du Plan Local d'Urbanisme de LA TOUR	
Permis de construire	
PROPEUS, 647 route de l'Ecuteux : construction de 4 logements	
DEPOISIER François, 445 route Dufresne Sommeiller : aménagement d'un logement dans un garage existant	
Déclarations de travaux	
JACQUARD Jimmy, 962 route de la Croix	Création de 3 fenêtres de toit
PROPEUS, 647 route de l'Ecuteux	Rénovation de toiture
BIANCHI Marc, 275 route des Etayers	Abri de jardin
RONCO Fabien, 375 route Dufresne Sommeiller	Abri de jardin
DI CESARE Elisa, 533 route des Châteaux	Abri de jardin
PRENCIPE Angélique, 170 route des Charmottes	Générateurs photovoltaïques

### Aménagement du plan d'eau de l'Oasis



Le bureau « Atelier Paysager » a été mandaté par le conseil municipal par délibération du 4 mai 2023 pour lancer la consultation de la phase 1 du projet d'éco-aménagement du secteur de l'Oasis : l'aménagement du plan d'eau et de ses abords.

L'appel d'offres est en cours et les travaux débiteront au mois de septembre, sauf imprévus :

- Reprise de l'envrochement,
- Aménagement des berges,
- Chemin piétonnier sur le pourtour du plan d'eau,
- Construction de pontons sécurisés pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite,
- Réfection du jet d'eau,
- Aménagement paysager avec essences locales,
- Installation de mobilier pour espaces familiaux et conviviaux.



### Réhabilitation du bar - restaurant de l'Oasis

Après de multiples échanges, les services de l'Etat n'ont pas validé une extension mesurée du bar-restaurant de l'Oasis sans modification du Plan Local d'Urbanisme (procédure de 6 mois à un an). Le conseil municipal a décidé d'engager la réhabilitation selon le Coefficient d'Emprise au Sol autorisé de 0,10 (157,60 m<sup>2</sup>).



Cela permettra un service d'une quarantaine de couverts en salle et pourra évoluer dans le temps.

Le cahier des charges a été rédigé par la secrétaire de la mairie, l'appel à candidature de maîtrise d'œuvre est lancé pour une équipe qui sera composée d'un bureau d'architecte, d'un bureau d'étude structure et fluides et d'un économiste. Le permis de construire devra être déposé pour fin septembre 2023.

## Sécurité - Voirie

**Aménagement sécuritaire « route de la Plaine »** : un relevé topographie a été confié au Bureau Canel en vue d'établir un projet et de solliciter M. SADDIER, Président du Département, pour une subvention. Cet aménagement est en phase avec les échanges intergénérationnels entre les résidents du Centre Hospitalier Dufresne Sommeiller et l'école de LA TOUR.

**Aménagement sécuritaire de la traversée de Chez Millet/Entreverges, CD 907**, les relevés sont en cours pour connaître les différents réseaux : eau, assainissement, électrique, téléphonique. Cet aménagement se fera après la construction des réseaux séparatifs par le Syndicat des Rocailles Bellecombe.

**RAPPELONS QUE LA VITESSE SUR CET AXE EST AUSSI LIMITEE à 50 km/h....**



## Inscriptions au service périscolaire, rentrée 2023/2024



La rentrée scolaire est prévue le lundi 4 septembre 2023 à 08 h 30 pour tous les élèves. Le service périscolaire de garderie/cantine sera ouvert dès 07 h 20.

Les inscriptions pour le service périscolaire (cantine et garderie) se dérouleront à la mairie du 7 au 25 août 2023 auprès de Mme Maryline PARENT les lundi et vendredi de 9 heures à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que les mardis de 9 h à 12 h uniquement pour les Petites Sections de maternelle (enfants nés en 2020) ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune et les dérogations scolaires.

Les modalités d'inscriptions et de paiement se font en ligne et en lien avec la trésorerie et le fournisseur des repas sur le logiciel « 3D OUEST ». Tous les renseignements utiles vous seront fournis à la mairie.

Nous remercions par avance les parents de prévoir les inscriptions de cantine/garderie sur le logiciel avant le jeudi 31 août 2023, 10 h.

A la suite du sondage et de l'accord de cinq familles, l'horaire de garderie est maintenu jusqu'à 18 h 30 avec l'engagement sur l'année scolaire, faute de quoi ce service pourrait être supprimé. (tarif 5 € par enfant pour les deux heures avec engagement des parents).

Le conseil municipal a décidé le maintien des tarifs de garderie à savoir 3,60 € de 16 h 30 à 17 h 30. L'heure supplémentaire sera facturée 3,60 € (17 h 30 à 18 h 30).

Le prix du repas de cantine (préparation du repas, surveillance et service, menu en lien avec une diététicienne, ...) est également maintenu à 5,70 €

## SOYONS.... TRES VIGILANTS...

**ATTENTION** : le Maire ne délivre aucun mandat de démolition ou d'enquête quelle qu'elle soit !



**OPERATION TRANQUILLITE VACANCES** : les personnes qui partent en vacances peuvent le signaler à la Gendarmerie afin qu'une ronde puisse être effectuée.



**Dans l'intérêt général de tous, nous vous demandons de prévenir la mairie ou la gendarmerie si vous remarquez des véhicules « suspects » après avoir relevé le numéro d'immatriculation. Soyons tous des citoyens vigilants.**

## Plan canicule

Si vous remarquez dans votre entourage une personne isolée (âgée ou malade) qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04.50.35.81.05 ou le numéro canicule, info service : 0800 06 66 66

COMITÉ  
DES FÊTES

Samedi 2 septembre  
Site de l'Oasis



Comme chaque année, le Comité des Fêtes sous la présidence de Mme Mireille DE LIGNE organise un « vide greniers » sur le site de l'Oasis. Venez nombreux soutenir cette dynamique association et bel été en vue des préparatifs de cette manifestation du début d'automne.



Mme Mireille DE LIGNE - Présidente – tél. 06 75 38 61 95

## Elagage des haies - Visibilité

La commune de LA TOUR ne dispose pas, pour le moment, de « plan de dégagement » qui définit les servitudes de retrait des talus, remblais ou tout obstacle naturel (article L 114-1 et R 141-1 du code de la voirie routière).

Cependant, elle rappelle à tous les riverains que les sorties d'accès privés sur la voie publique nécessitent qu'un triangle de visibilité dans la haie soit taillé de telle sorte qu'à 3 mètres en retrait de la route, le conducteur en position dans son véhicule dispose d'une visibilité suffisante de part et d'autre de l'accès privé.

La commune demande à tous les propriétaires riverains de la voirie communale et/ou de carrefours de bien vouloir procéder à la taille et à l'élagage des haies de façon à sécuriser au mieux les usagers.

De même, les bâches en toile, ou autres matériaux, sont interdits pour les mêmes motifs aux abords des voies communales et/ou des carrefours.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre action citoyenne.

## Interdiction des feux de forêt et de la pratique de l'écobuage

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral n° 2012131 – 0019 interdisant les feux de forêt et la pratique de l'écobuage (risques d'incendie et... de pollution)

## Sécheresse....

L'arrêté préfectoral DDT 2023 0846 portant restriction temporaire de certains usages de l'eau dans le département de la Haute-Savoie, reçu ce 16 juin, ne concerne pas, à ce jour, le secteur ou bassin-versant de l'ARVE MEDIAN.

La situation peut évoluer rapidement, restons citoyen responsable.



## Samedi 14 octobre Octobre rose 2023

Le personnel d'encadrement du Centre Hospitalier Dufresne Sommeiller en lien avec les fées du CHAL (Centre Hospitalier Annemasse Léman) réfléchit à une action commune avec la commune de LA TOUR. A ce stade, les modalités de cette rencontre intergénérationnelle sont en cours : date, lieu, ...

### Ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h 00

Ou sur rendez-vous ☎ 04 50 35 81 05

**Fermeture le lundi 14 août 2023**

### Ouverture de la Bibliothèque

Judi : 16h30 – 18h

Juillet / Août

Judi : 17 h 30 – 18h30

**Fermeture annuelle du 15 juillet**

**Au 15 août 2023**